



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ordre professionnel

Question écrite n° 45115

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les inquiétudes exprimées par l'ordre des masseurs kinésithérapeutes concernant son l'éventuelle disparition de ses Conseils départementaux consécutive au projet de loi "hôpital, patients, santé et territoire". Dans l'objectif d'une égalité et d'une harmonisation des ordres médicaux et paramédicaux, il souhaite que le seuil de 100 000 professionnels soit ramené à 50 000, pour conserver l'organisation mise en place depuis 3 ans qui emploie près de 120 salariés. Il lui demande de bien vouloir lui préciser quelles sont ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45115

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 2009, page 2739

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)